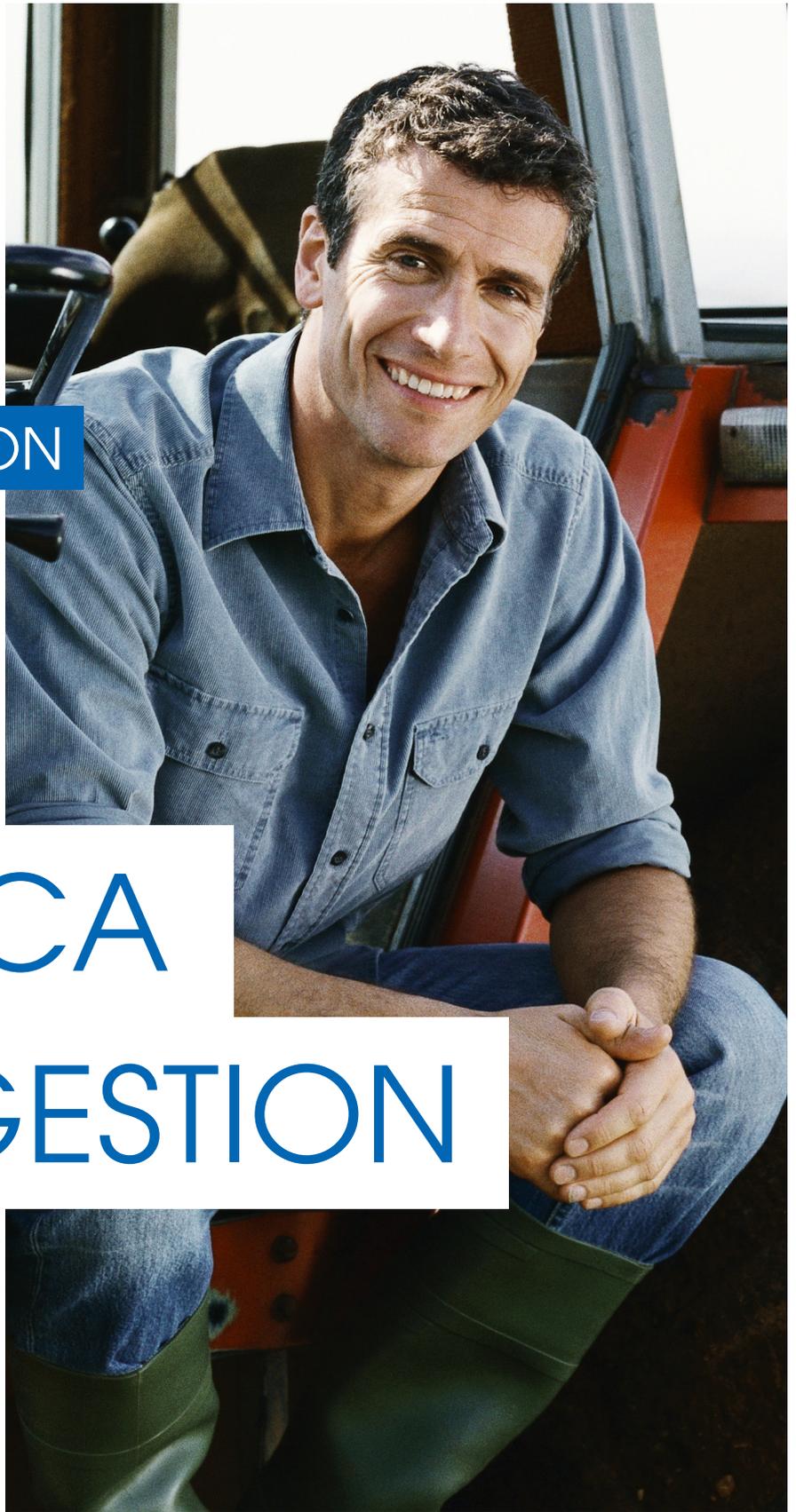


RAPPORT
DE GESTION
2017



AGRICA GESTION

Sommaire

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	1
--	----------

PRÉSENTATION DES COMPTES ET RÉSULTATS FINANCIERS	4
1. Le compte de résultat	4
2. Le bilan	5
3. Annexes	10

RÉSOLUTION	22
-------------------	-----------

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	23
--	-----------

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2018	24
1. Ouverture et organisation de l'Assemblée Générale extraordinaire	24
2. Approbation du procès-verbal	24
3. Intervention du Président	24
4. Présentation des résolutions	25
5. Vote des résolutions	25
6. Clôture de l'Assemblée Générale	25

Rapport du **Conseil d'administration**

En charge des opérations techniques et financières du Groupe AGRICA et de ses institutions, le GIE AGRICA GESTION a été fort sollicité en 2017. Tant sur le plan de la prévoyance, qui voyait son marché bouleversé par la fin des clauses de désignation, que sur celui de la retraite complémentaire, toujours contraint par les trajectoires budgétaires définies par les fédérations Agirc et Arrco, l'agenda était chargé, les objectifs fixés ambitieux, et l'activité fut intense.

FAITS MARQUANTS ANNÉE 2017

◆ Contrat d'Objectifs et de Moyens 2015 – 2018

Le Contrat d'Objectifs et de Moyens 2015 – 2018 vise à améliorer l'efficacité de la retraite complémentaire. Il s'articule autour de deux priorités de même importance : d'une part l'amélioration de la qualité de service au bénéfice des clients, d'autre part la réduction des coûts de gestion des régimes. Au regard du bilan dressé en 2017, le Groupe AGRICA présente d'excellents résultats.

En termes d'amélioration de la qualité de services, à fin décembre 2017, le bilan est en effet extrêmement positif dans la mesure où, pour l'ensemble des indicateurs de résultats, les seuils minimums sont dépassés et la quasi-totalité des cibles est atteinte. Si l'on compare ces résultats avec ceux des autres groupes de protection sociale, il ressort que sur la plupart de ces indicateurs, AGRICA fait même mieux que la moyenne des régimes. À titre d'exemple, c'est notamment le cas sur le nombre de dossiers payés dans le mois de la date d'effet, où l'on atteint 86,4 %, ainsi que sur la note de satisfaction des clients qui s'élève à 8,2 sur 10, quand la moyenne des régimes est respectivement de 80,5 % et de 8 sur 10.

En ce qui concerne la réduction des coûts de gestion des régimes, les chiffres présentés en 2017 pour l'année 2016 confirment les bonnes performances du Groupe AGRICA. Les réalisations 2016 sont en effet en ligne avec les trajectoires fixées pour 2018 dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens. Certaines dépenses, comme les dépenses de gestion (hors action sociale) ou encore les dépenses de personnel s'établissent même à un montant inférieur aux cibles fixées pour 2016, respectivement à 51,7 millions d'euros par rapport à 54,9 millions d'euros et à 29 millions d'euros par rapport à 30,6 millions d'euros.

Il est également important de souligner qu'un 2^e avenant au Contrat d'Objectifs et de Moyens 2015 – 2018, portant à la fois sur la qualité de service et sur la réduction des coûts, a été signé le 10 octobre 2017. Ce dernier vient réviser les cibles relatives au taux d'encaissement des cotisations, à la note de satisfaction des clients et à la réduction des écarts à la moyenne des coûts unitaires complets par fonctions, en fonction des résultats obtenus lors de l'année écoulée ainsi que des évolutions métiers attendues.

◆ Point sur le développement et la gestion

En termes de développement, l'année 2017 a été marquée par l'ouverture à la concurrence des portefeuilles des institutions de prévoyance du fait de la fin des clauses de désignation. La fidélisation des entreprises concernées revêtait dès lors une importance capitale, et force est de constater que l'exercice est à cet égard couronné d'un franc succès. À titre d'exemple, CCPMA PRÉVOYANCE a en effet remporté la quasi-totalité des près de 50 appels d'offres auxquels elle a dû répondre. CPCEA, quant à elle, est parvenue à renouveler la CCN de 1952 et l'accord TAM et Cadres du Paysage, les deux accords collectifs qui représentaient près de 80 % de son chiffre d'affaires. AGRICA se félicite donc d'avoir su se réinventer et se moderniser afin de continuer à offrir aux entreprises du monde agricole des services à la hauteur de leurs attentes.

Sur le plan de la gestion, des avancées significatives ont également été atteintes en 2017 dans la préparation du passage à la Déclaration sociale nominative (DSN) et dans le regroupement des adhésions des entreprises agricoles au sein d'un unique groupe de protection sociale, décidé dans l'Accord national interprofessionnel (ANI) du 13 mars 2013. La mobilisation des collaborateurs d'AGRICA fut à cet égard déterminante, et nous permet d'envisager avec confiance la poursuite de ces objectifs au cours de l'année 2018.

◆ Mise en place du Centre de Contacts Clients

Le Centre de Contacts Clients, mis en place en décembre 2016 avec l'aide d'un partenaire spécialisé dans le métier de la relation clients, s'est concrétisé par l'installation d'une plateforme dédiée sur le site de Bienfaisance, opérationnelle depuis juin 2017. Ce dispositif a pour objectif d'améliorer la satisfaction des clients par une meilleure prise en charge des appels, tout en facilitant le traitement des opérations de gestion. Dix conseillers relation clients y prennent désormais en charge les demandes des ressortissants des institutions du Groupe, et ce dans des délais considérablement réduits. En effet, près de 90 % des appels sont décrochés et 80 % des questions posées sont résolues directement. Le Centre de Contacts Clients contribue donc grandement à l'amélioration de la qualité de service et s'impose comme un outil déterminant au service des ambitions du Groupe AGRICA.

◆ Communication et visibilité du Groupe

Dans le souci d'assurer une relation client de qualité, AGRICA a accru de manière efficace le recours aux canaux de communication digitale. L'utilisation croissante d'Internet et des réseaux sociaux est à ce titre extrêmement bénéfique puisqu'elle permet de maintenir une proximité vis-à-vis des ressortissants et d'améliorer la compréhension de leurs attentes. En 2017, le Groupe était ainsi très actif sur des réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter et LinkedIn, ou encore sur YouTube. La newsletter électronique compte désormais près de 50 000 abonnés et ce sont presque 860 000 visiteurs qui se sont rendus sur le site Internet du Groupe au cours de l'année.

Le rayonnement d'AGRICA a également été assuré en 2017 par la participation des collaborateurs à une vingtaine de salons et congrès internationaux. Il est également à souligner que les deux conférences de presse tenues et les dix-sept communiqués de presse publiés au cours de l'année ont eu d'importantes retombées dans la presse spécialisée, preuve s'il en est de la pertinence des actions menées.

Lauréat 2017 des Couronnes Instit Invest dans la catégorie « Transparence en matière de communication financière – Meilleure progression sur un an », le Groupe AGRICA est par ailleurs particulièrement fier de s'être vu récompensé pour sa politique de communication financière à la fois transparente et responsable vis-à-vis de ses parties prenantes.

◆ Action sociale

Les institutions du Groupe AGRICA ont poursuivi au cours de l'année 2017 le déploiement de leurs actions de prévention au bénéfice de leurs ressortissants. Ainsi, à titre d'exemple, près de 2 200 salariés ont bénéficié de la prise en charge de leur vaccin contre la grippe saisonnière, plusieurs centaines de tests de dépistage de risques auditifs ont été conduits et plus de 2 000 bilans médico-psychosociaux ont été réalisés au bénéfice des retraités des institutions de retraite complémentaire dans les centres de prévention Agirc-Arrco.

Par ailleurs, dans le cadre du projet AGRICA Prévention Santé, dont l'efficacité est désormais largement reconnue, des thématiques telles que les maladies cardio-vasculaires, les troubles musculo-squelettiques, ou encore les risques tabagiques sont abordées avec les salariés lors de journées de prévention dans les entreprises, au cours desquelles des conférences, des modules d'e-learning, et des séances de tests leur sont notamment proposés. Il est à souligner que des kits « clé en main » ont été conçus afin que les salariés des Très Petites et des Petites et Moyennes Entreprises (TPE – PME) puissent également bénéficier de ces actions de sensibilisation.

De plus, l'année 2017 a vu le développement d'initiatives fructueuses en faveur du retour et du maintien à l'emploi et de l'insertion professionnelle. En partenariat avec l'APECITA, un accompagnement des demandeurs d'emploi et des entreprises concernés par des mesures de licenciement ou de reclassement professionnel a ainsi été mis en place. Une collaboration a également été instaurée avec l'association Laser Emploi pour l'organisation d'ateliers de communication professionnelle destinés aux salariés de structures adhérentes au régime agricole en insertion.

Les institutions du Groupe AGRICA ont par ailleurs poursuivi cette année leur investissement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. La 3^e édition des trophées AGRICA « Gaspillage alimentaire, le temps des solutions » a été organisée le 28 novembre 2017 dans les locaux de l'école Agro Paris Tech à Paris, et un « Tour de France anti-gaspi » a été organisé, valorisant via le site Internet du Groupe AGRICA et les réseaux sociaux des projets innovants sur cette thématique.

◆ Conclusion

L'année 2017 s'annonçait déterminante pour les institutions du Groupe AGRICA. En tant que structure de moyens, le GIE AGRICA GESTION les a accompagnées dans leurs travaux de gestion courante et stratégiques, et force est de constater que les défis ont été relevés. Nos institutions de prévoyance ont su s'adapter pour s'imposer sur des marchés devenus concurrentiels, tandis que notre activité en retraite complémentaire continue de se distinguer par son niveau de performance, tant en termes de qualité de service que de coûts de gestion.

À l'heure de dresser le bilan de cet exercice et de se tourner vers 2018, notre Conseil d'administration se félicite donc des objectifs atteints et s'autorise à envisager avec confiance l'avenir de la protection sociale du monde agricole.

Présentation des **comptes et résultats financiers**

Au cours de l'exercice 2017, le GIE AGRICA GESTION enregistre une relative stabilité de ses activités, avec une maîtrise des frais imputables à ses membres qui n'est pas démentie, puisqu'elles s'affichent en hausse de 1,9 %.

Les activités de retraite complémentaire enregistrent de nouvelles réductions des coûts de gestion en cohérence avec les trajectoires demandées par les fédérations Agirc et Arrco.

Les activités d'assurances de personnes nécessitent de consacrer des moyens permettant de répondre, d'une part, aux exigences réglementaires et, d'autre part, à l'objectif de déploiement des services aux clients.

1. LE COMPTE DE RÉSULTAT

Les charges d'exploitation de l'exercice 2017, hors résultat financier et exceptionnel, atteignent 135 millions d'euros. À base comparable, elles progressent de + 1,8 %, représentant un montant de 124,3 millions d'euros.

- ◆ Les **charges de personnel, impôts et taxes** augmentent de + 0,5 % à 66,1 millions d'euros.
 - ◆ Les **salaires et charges sociales** sont en hausse de + 0,7 % à 58,8 millions d'euros. Cette évolution s'explique principalement par la revalorisation collective des salaires de + 1,7 %,
 - ◆ Les **impôts et taxes** enregistrent une légère baisse de - 1,3 % à 7,3 millions d'euros, en raison de la baisse de la cotisation foncière des entreprises ;
- ◆ Le poste **autres achats et charges externes** affiche une progression de + 22,4 % à 64,5 millions d'euros expliquée par la souscription d'un contrat d'assurance des indemnités de fin de carrière pour 10,7 millions d'euros. À base comparable, la hausse est limitée à + 2,1 % et représente un montant de 53,8 millions d'euros ;
 - ◆ Les **prestations CMSA** engagées au titre des délégations de gestion des activités représentent 18,9 millions d'euros en diminution de - 2,1 %. La part des activités de retraite

complémentaire est en hausse à 12,4 millions d'euros après la renégociation de la convention par le GIE Agirc-Arrco. Celle des activités de prévoyance est en baisse à 6,5 millions d'euros après des travaux exceptionnels de déploiement et de paramétrage réalisés au cours de l'exercice précédent,

- ◆ Les **charges de sous-traitance informatique et services extérieurs** totalisent 15,3 millions d'euros en hausse de + 3,9 % :
 - la sous-traitance informatique des activités de retraite réalisée au travers de l'association AMICAP représente un montant en retrait de 4,2 millions d'euros,
 - les autres charges de sous-traitance informatique représentent 5,3 millions d'euros, un montant en progression en raison de besoins induits par les projets,
 - les travaux de déploiement et d'assistance à différents projets (Déclaration sociale nominative, Qualité des Données, Centre de Contacts Clients) génèrent une hausse des services extérieurs à hauteur de 5,8 millions d'euros,
- ◆ Les **loyers et charges locatives** sont en légère baisse avec 7,9 millions d'euros et - 1,2 %. Les locations immobilières et charges locatives sont stables à hauteur de 6,6 millions d'euros. Les locations mobilières sont en

retrait à 1,3 million d'euros (matériel informatique, photocopieurs, véhicules...),

- ◆ Les **postes entretien et maintenance informatique** atteignent 4 millions d'euros et enregistrent une croissance de + 12,2 %. L'entretien et la maintenance des biens immobiliers et mobiliers progressent avec un montant de 1,6 million d'euros. La maintenance informatique augmente à 2,4 millions d'euros,
- ◆ Les **frais postaux et de télécommunications** progressent de + 7,7 % à 2 millions d'euros, en raison des volumes d'affranchissements liés aux activités d'assurances de personnes,
- ◆ Les **autres postes de frais généraux** (énergie, transports et déplacements, assurances, honoraires, imprimés...) sont en hausse de 7,5 % à 5,7 millions d'euros, à l'exclusion du paiement d'une prime relatif à un contrat d'assurance des indemnités de fin de carrière à hauteur de 10,7 millions d'euros (voir par ailleurs les reprises des provisions pour indemnités de fin de carrière) ;
- ◆ Les **autres charges de gestion courante** sont stables avec un montant de 1,4 million d'euros représentatives principalement de frais institutionnels (frais de commissions paritaires, frais de conseils et frais d'assemblées) ;
- ◆ Les **dotations aux amortissements d'exploitation** représentent 2,6 millions d'euros ;
- ◆ Les **dotations aux provisions pour risques et charges** affichent 0,4 million d'euros ;
- ◆ **Hors exploitation**, les résultats sont les suivants :
 - ◆ le **résultat financier** affiche un résultat non significatif mais positif malgré la rémunération négative des SICAV de trésorerie,
 - ◆ le **résultat exceptionnel** affiche un résultat non significatif ;
- ◆ Les **produits d'exploitation** affichent un total de 134,9 millions d'euros :
 - ◆ les **reprises de provisions** pour risques et charges principalement au titre des engagements de fin de carrière enregistrent un montant de 10,7 millions d'euros,
 - ◆ les **autres produits d'exploitation s'inscrivent** à hauteur de 0,3 million d'euros principalement au titre de prestations de service refacturées à AGRICA Épargne,
 - ◆ les **remboursements des frais engagés et les transferts aux institutions membres des engagements envers le personnel** représentent 123,9 millions d'euros, en progression de 1,9 % :
 - Compte tenu des trajectoires de réductions de coûts demandées par les fédérations Agirc-Arrco, les charges des activités de retraite complémentaire avec 53,5 millions d'euros continuent à baisser de - 2,7 %,
 - Les charges des activités assurances de personnes continuent à progresser avec une hausse de + 5,5 % à 70,4 millions d'euros, expliquée notamment par les projets réglementaires et par le déploiement de services aux clients.

2. LE BILAN

◆ L'actif

L'**actif immobilisé** affiche un montant net de 5,8 millions d'euros en baisse de - 2,5 %. Il se répartit ainsi :

- ◆ les **immobilisations incorporelles** inscrites pour 4,3 millions d'euros en valeur nette représentant des investissements en développements informatiques et logiciels,
- ◆ les **immobilisations corporelles** pour 0,8 million d'euros (matériel informatique, mobiliers de bureau...),
- ◆ les **immobilisations financières** pour 0,6 million d'euros (prêts aux salariés, dépôts de garantie...).

L'**actif circulant** totalise un montant de 60,8 millions d'euros, ventilé comme suit :

- ◆ les **avances et acomptes fournisseurs** pour 0,1 million d'euros,
- ◆ les **créances inscrites** à hauteur de 39,3 millions d'euros se répartissent principalement entre les acomptes payés aux organismes sociaux et au personnel pour 25 millions d'euros, et les comptes courants et engagements transférés aux différentes entités du Groupe pour 14,3 millions d'euros,
- ◆ les **valeurs mobilières de placement et disponibilités** affichent 19,5 millions d'euros,
- ◆ les **charges constatées d'avance** soit 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2017 correspondent principalement à la facturation d'avance des loyers relatifs au 1^{er} trimestre 2018.

◆ Le passif

Les **provisions pour risques et charges** soit 0,4 million d'euros sont en diminution. Suite à l'assurance des droits à indemnités de fin de carrière, elles concernent les médailles du travail.

Les **dettes** pour 35,4 millions d'euros sont en diminution de - 3,1 % et se ventilent de la manière suivante :

- ◆ les **dettes fournisseurs inscrites** pour 8,3 millions d'euros,
- ◆ les **dettes fiscales et sociales** figurant pour 36,7 millions d'euros, principalement les cotisations dues à la MSA et aux autres organismes sociaux, ainsi que les provisions pour congés à payer,
- ◆ les **dettes sur immobilisations** pour 0,9 million d'euros,
- ◆ les **autres dettes diverses** pour 20,3 millions d'euros comprennent les comptes courants des institutions membres du GIE AGRICA GESTION pour 6,6 millions d'euros, ainsi que les charges à payer pour 13,7 millions d'euros.

COMPTES DE RÉSULTAT

Rubriques (en €)	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	276 008		276 008	292 371
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	276 008		276 008	292 371
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 557	4 080
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			134 651 161	121 756 682
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			134 929 726	122 053 133
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			64 505 457	52 735 784
Impôts, taxes et versements assimilés			7 283 455	7 375 992
Salaires et traitements			38 400 268	37 947 078
Charges sociales			20 378 795	20 429 211
Dotations d'exploitation				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 615 811	2 217 289
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			342 524	
Autres charges			1 443 213	1 380 150
CHARGES D'EXPLOITATION			134 969 524	122 085 504
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(39 798)	(32 371)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			763	1 525
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			18 538	24 363
PRODUITS FINANCIERS			19 301	25 888
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			64	800
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				12
CHARGES FINANCIÈRES			64	812
RÉSULTAT FINANCIER			19 237	25 076
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			(20 561)	(7 295)

Chiffres arrêtés au 31 décembre 2017.

Rubriques (en €)	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31 878	8 088
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	31 878	8 088
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 317	793
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 317	793
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	20 561	7 295
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	124 274 109	121 990 725
TOTAL DES CHARGES	124 274 109	121 990 725
BÉNÉFICE OU PERTE		

Chiffres arrêtés au 31 décembre 2017.

BILAN ACTIF

Rubriques (en €)	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	24 237 456	20 337 925	3 899 532	3 814 821
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	437 918		437 918	378 461
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	721 200	597 745	123 455	155 647
Autres immobilisations corporelles	5 655 848	4 982 706	673 142	772 207
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	524 171		524 171	684 221
Autres immobilisations financières	107 549		107 549	106 598
ACTIF IMMOBILISÉ	31 684 143	25 918 375	5 765 768	5 911 956
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	79 440		79 440	139 266
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	39 250 649		39 250 649	32 158 174
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	15 420 560		15 420 560	3 203 367
(dont actions propres : 0)				
Disponibilités	4 050 088		4 050 088	3 189 974
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	2 052 009		2 052 009	1 558 495
ACTIF CIRCULANT	60 852 746		60 852 746	40 249 277
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	92 536 888	25 918 375	66 618 513	46 161 233

Chiffres arrêtés au 31 décembre 2017.

BILAN PASSIF

Rubriques <i>(en €)</i>	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé : 0)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : 0)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	432 524	10 796 796
PROVISIONS	432 524	10 796 796
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		50
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 274 958	8 073 862
Dettes fiscales et sociales	36 711 702	18 855 871
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	865 665	731 094
Autres dettes	20 333 664	7 701 553
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		2 008
DETTES	66 185 989	35 364 437
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	66 618 513	46 161 233

Chiffres arrêtés au 31 décembre 2017.

3. ANNEXES

Sommaire des annexes

ANNEXE 0	Principes généraux, règles et méthodes d'évaluation, autres informations	10	ANNEXE 4	État des créances	15
ANNEXE 1	Tableau des immobilisations	12	ANNEXE 5	État des dettes	16
ANNEXE 2	Tableau des amortissements	13	ANNEXE 6	Effectif	16
ANNEXE 3	Tableau des provisions	14	ANNEXE 7	Tableaux des clés de répartition	17
			ANNEXE 8	Répartition des charges par institution	21

ANNEXE 0

Principes généraux, règles et méthodes d'évaluation, autres informations

◆ 1. Faits marquants

Souscription d'un contrat d'assurance couvrant les engagements d'indemnités de fin de carrière.

◆ 2. Principes généraux

Le groupement d'intérêt économique GIE AGRICA GESTION a pour objet de fournir aux membres adhérents (institutions de retraite complémentaire et institutions de prévoyance), tout service ou moyen nécessaire à la satisfaction de leurs besoins. Les membres mettent en commun des moyens humains et techniques.

Les membres du GIE AGRICA GESTION sont des institutions à but non lucratif :

- ◆ CAMARCA, institution de retraite complémentaire ;
- ◆ AGRICA RETRAITE AGIRC, institution de retraite complémentaire ;
- ◆ AGRI PRÉVOYANCE, institution de prévoyance ;
- ◆ CCPMA PRÉVOYANCE, institution de prévoyance ;
- ◆ CPCEA, institution de prévoyance.

Le groupement fonctionne dans les relations avec ses adhérents en répartissant les frais engagés en exonération de TVA, en application des dispositions de l'article 261-B du CGI. Les sommes réclamées aux adhérents correspondent exactement à la part leur incombant dans les dépenses communes.

◆ 3. Exercice comptable

Les comptes annuels arrêtés par le Conseil d'administration sont établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des normes comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au plan comptable général.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

◆ 4. Immobilisations incorporelles

Les licences et logiciels informatiques sont amortis économiquement selon le mode linéaire sur une durée de 3 à 5 ans.

◆ 5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. En l'absence d'immobilisations corporelles dont la décomposition serait significative (notamment des constructions), l'application des règlements relatifs aux composants reste sans conséquence sur les états financiers. L'amortissement économique des immobilisations corporelles est établi selon le mode linéaire.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

- ◆ installations et agencements : 5 ans ;
- ◆ matériel informatique : 3 ans ;
- ◆ matériel de transport : 4 ans ;
- ◆ matériel de bureau : 5 ans ;
- ◆ mobilier de bureau : 10 ans.

◆ 6. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle.

◆ 7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP). Elles sont dépréciées par voie de provision le cas échéant.

◆ 8. Créances et dettes

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Les charges à payer du GIE AGRICA GESTION, relatives à la nouvelle délégation de gestion du recouvrement des cotisations de retraite complémentaire à la CCMSA, s'élèvent à 12,5 millions d'euros au 31 décembre 2017 et figurent dans le poste « autres dettes ». Dans le cadre de cette nouvelle convention de gestion, le co-contractant exclusif de la CCMSA est le GIE Agirc-Arrco, d'ailleurs, ce dernier a la responsabilité des modalités de calcul de la répartition des frais de gestion. Ainsi, le GIE Agirc-Arrco a estimé le montant des charges à payer relatif à la délégation de gestion de la CCMSA revenant au GIE AGRICA GESTION pour la clôture 2017.

Le GIE Agirc-Arrco réalise une estimation globale se basant notamment sur la rémunération de la gestion déléguée de 2015, prenant en compte le nouveau périmètre de la délégation de gestion de 2017, les coûts supplémentaires liés à la modification de la structure de l'emploi et le coût de la gestion TO/DE actualisée. Pour la répartition des frais de gestion relevant du GIE AGRICA GESTION, soit les SIRET des entreprises relevant des institutions de retraite complémentaire ARA et CAMARCA, le GIE Agirc-Arrco se base sur les derniers éléments statistiques disponibles issus d'échanges avec la Direction des Statistiques de la CCMSA.

◆ 9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont estimées en fonction des données connues du GIE AGRICA GESTION à la date de clôture de l'exercice et des dispositions relatives à la comptabilisation des passifs.

Le GIE AGRICA GESTION a fait le choix de faire intégralement assurer les engagements pour les indemnités de départ à la retraite de son personnel. La prime d'assurance acquittée représente un montant de 10,7 millions d'euros comptabilisée en charges de l'exercice 2017.

◆ 10. Options comptables

La 3^e loi de finances rectificative pour 2012 a mis en place le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), dispositif ayant les principales caractéristiques suivantes :

- ◆ un crédit d'impôt de 7 % à compter de 2017 sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC ;
- ◆ à défaut d'imputation sur l'impôt dû, le crédit sera remboursable au terme d'un délai de 3 ans.

Les rémunérations éligibles des salariés du GIE versées en 2017 s'élèvent à 12 959 milliers d'euros. Le CICE s'élève à 907 milliers d'euros.

Le montant du CICE du GIE se divise en cinq parts égales (1 part = 181,4 milliers d'euros) ; une part pour chaque membre.

Les deux parts revenant aux 2 IRC (ARA et CAMARCA) tombent en non-valeurs, elles sont définitivement perdues. Ces personnes morales ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés de droit commun.

Les 3/5 restant du montant du CICE sont répartis puis transmis aux trois institutions de prévoyance :

- ◆ 1/5 (181,4 milliers d'euros) du CICE pour AGRI PRÉVOYANCE ;
- ◆ 1/5 (181,4 milliers d'euros) du CICE pour CPCEA ;
- ◆ 1/5 (181,4 milliers d'euros) du CICE pour CCPMA PRÉVOYANCE.

L'option de ne pas comptabiliser le CICE dans le GIE AGRICA GESTION prévue par la CNCC a été retenue compte tenu de la transparence fiscale.

◆ 11. Comparabilité des comptes annuels

Les méthodes d'évaluation ainsi que la présentation des comptes annuels n'ont pas subi de modification par rapport à l'exercice précédent.

◆ 12. Autres informations

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent pour 2017 à 41 milliers d'euros HT (49 milliers d'euros TTC).

◆ 13. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

ANNEXE 1 Tableau des immobilisations

Rubriques (en €)	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 306 315		4 721 418
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	721 200		
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6 724 803		270 476
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 446 004		270 476
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	790 819		13 260
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	790 819		13 260
TOTAL GÉNÉRAL	30 543 137		5 005 154

Rubriques (en €)	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes immob. incorporelles		2 352 358	24 675 375	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			721 200	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 339 431	5 655 848	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 339 431	6 377 049	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		172 359	631 720	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		172 359	631 720	
TOTAL GÉNÉRAL		3 864 148	31 684 143	

Chiffres arrêtés au 31 décembre 2017

ANNEXE 2 Tableau des amortissements

Rubriques (en €)	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	18 113 033	5 136 821	2 911 929	20 337 925
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	565 553	74 684	42 492	597 745
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 952 596	854 295	1 824 185	4 982 706
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 518 149	928 979	1 866 677	5 580 451
TOTAL GÉNÉRAL	24 631 182	6 065 799	4 778 606	25 918 375

Chiffres arrêtés au 31 décembre 2017

ANNEXE 3 Tableau des provisions

Rubriques (en €)	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges	245 759	42 000	155 759	132 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	10 551 037	296 333	10 551 037	296 333
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		4 191		4 191
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	10 796 796	342 524	10 706 796	432 524
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DÉPRÉCIATIONS				
TOTAL GÉNÉRAL	10 796 796	342 524	10 706 796	432 524
Dotations et reprises d'exploitation		342 524	10 706 796	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Chiffres arrêtés au 31 décembre 2017

ANNEXE 4 État des créances

État des créances (en €)	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	524 171	524 171	
Autres immobilisations financières	107 549	107 549	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	241 529	241 529	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 681 665	24 681 665	
État, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
État, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	72	72	
État, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
État, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	5 029 972	5 029 972	
Débiteurs divers	9 297 411	9 297 411	
Charges constatées d'avance	2 052 009	2 052 009	
TOTAL GÉNÉRAL	41 934 378	41 934 378	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	10 391		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	170 441		
Prêts et avances consentis aux associés			

Chiffres arrêtés au 31 décembre 2017

ANNEXE 5 État des dettes

État des dettes (en €)	Montant brut	1 an au plus	plus de 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 274 958	8 274 958		
Personnel et comptes rattachés	10 205 343	10 205 343		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 669 444	24 669 444		
État : impôt sur les bénéfices				
État : taxe sur la valeur ajoutée	37 921	37 921		
État : obligations cautionnées				
État : autres impôts, taxes et assimilés	1 798 994	1 798 994		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	865 665	865 665		
Groupe et associés	6 663 603	6 663 603		
Autres dettes	13 670 061	13 670 061		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	66 185 989	66 185 989		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Chiffres arrêtés au 31 décembre 2017

ANNEXE 6 Effectif

Au 31/12/2017	RETRAITE	PRÉVOYANCE	AGRICA
CDI	352,67	415,33	768,00
CDD	4,93	28,07	33,00
Autres contrats	2,96	11,04	14,00
TOTAL	360,56	454,44	815,00
Au 31/12/2016	389,91	417,09	807,00
Au 31/12/2015	418,00	413,00	831,00

Chiffres arrêtés au 31 décembre 2017

ANNEXE 7 Tableaux des clés de répartition

	2016			2017		
	Assiettes (en K€)	Poids	Poids cumulés	Assiettes (en K€)	Poids	Poids cumulés
FONCTIONNEMENT	111 656	91,8 %		115 295	93,0 %	
Affectation directe	11 910	9,8 %	9,8 %	10 516	8,5 %	8,5 %
Clé activité collaborateurs	78 171	64,3 %	74,0 %	80 117	64,6 %	73,1 %
Clé MSA convention retraite	10 954	9,0 %	83,0 %	12 402	10,0 %	83,1 %
Clé AGRICA	796	0,7 %	83,7 %	961	0,8 %	83,9 %
Clé AMICAP	2 961	2,4 %	86,1 %	2 889	2,3 %	86,2 %
Clé informatique transverse	3 519	2,9 %	89,0 %	4 754	3,8 %	90,1 %
Clé X-LOG	1 076	0,9 %	89,9 %	1 095	0,9 %	91,0 %
Clé chiffre d'affaires IP	1 956	1,6 %	91,5 %	2 138	1,7 %	92,7 %
Clé action sociale	312	0,3 %	91,8 %	424	0,3 %	93,0 %
PROJETS	10 004	8,2 %		8 650	7,0 %	
Affectation directe	2 342	1,9 %	93,7 %	774	0,6 %	93,6 %
Clé chiffre d'affaires IP	2 539	2,1 %	95,8 %	2 464	2,0 %	95,6 %
Clé offre agricole	865	0,7 %	96,5 %	547	0,4 %	96,1 %
Qualité des données	121	0,1 %	96,6 %	325	0,3 %	96,3 %
Clé projet développement Groupe	487	0,4 %	97,0 %	379	0,3 %	96,6 %
AGRICA PRÉVOYANCE		0,0 %	98,1 %	386	0,3 %	98,9 %
Constitution Groupe prudentiel	50	0,0 %	97,0 %	57	0,0 %	96,9 %
Clé projet AGRICA interactif	92	0,1 %	97,1 %	156	0,1 %	97,0 %
Clé projet sécurité	143	0,1 %	97,2 %	406	0,3 %	97,4 %
Centre Contacts Clients	192	0,2 %	97,4 %	886	0,7 %	98,1 %
Clé projet déclaration sociale nominative	762	0,6 %	98,0 %	650	0,5 %	98,6 %
Clé projet dématérialisation des données	49	0,0 %	98,1 %	10	0,0 %	98,6 %
Outil relation client		0,0 %	97,0 %	269	0,2 %	96,9 %
Clé accompagnement au changement	192	0,2 %	98,2 %	1	0,0 %	98,9 %
Clé projet Solvabilité 2	485	0,4 %	98,6 %	-	0,0 %	98,9 %
Clé projet usine retraite	1 684	1,4 %	100,0 %	1 340	1,1 %	100,0 %
TOTAL DES CHARGES RÉPARTIES	121 660	100,0 %		123 945	100,0 %	

Chiffres arrêtés au 31 décembre 2017.

	CAMARCA			AGRICA RETRAITE AGIRC		
	2016 (en K€)	2017 (en K€)	(en %)	2016 (en K€)	2017 (en K€)	(en %)
FONCTIONNEMENT	47 090	46 296	- 2 %	5 933	5 663	- 5 %
Affectation directe	1 225	312	- 75 %	308	144	- 53 %
Clé activité collaborateurs	30 830	29 153	- 5 %	4 455	4 143	- 7 %
	39 %	36 %	- 8 %	6 %	5 %	- 9 %
Clé AGRICA	439	372	- 15 %	43	80	84 %
	55 %	39 %	- 30 %	5 %	8 %	53 %
Clé chiffre d'affaires IP						
Clé action sociale	217	247	14 %	49	53	9 %
	70 %	58 %	- 16 %	16 %	13 %	- 20 %
Clé AMICAP	2 458	2 369	- 4 %	296	318	7 %
	83 %	82 %	- 1 %	10 %	11 %	10 %
Clé informatique transverse	1 572	2 129	35 %	155	215	39 %
	45 %	45 %	0 %	4 %	5 %	3 %
Clé X-Log	22	22	2 %			
	2 %	2 %				
Clé MSA convention retraite	10 328	11 693	13 %	626	709	13 %
	94 %	94 %	0 %	6 %	6 %	0 %
PROJETS	1 750	1 375	- 21 %	202	156	- 23 %
Affectation directe						
Clé chiffre d'affaires IP						
Clé projet offre agricole						
Clé qualité des données						
Clé projet développement Groupe						
Clé projet AGRICA PRÉVOYANCE						
Clé Groupe prudentiel						
Clé projet AGRICA interactif						
Clé projet sécurité	60	155	157 %	9	21	139 %
	42 %	38 %	- 9 %	6 %	5 %	- 16 %
Clé Centre Contacts Clients						
Clé projet déclaration sociale nominative	92	13	- 86 %	13	1	- 90 %
	12 %	2 %	- 83 %	2 %	0 %	- 88 %
Clé projet dématérialisation des données						
Clé projet outil relation client						
Clé projet accompagnement au changement	81	0	- 100 %	12	0	- 100 %
	42 %	38 %	- 9 %	6 %	5 %	- 16 %
Clé projet Solvabilité 2						
Clé projet usine retraite	1 516	1 206	- 20 %	168	134	- 20 %
	90 %	90 %		10 %	10 %	
TOTAL DES CHARGES RÉPARTIES	48 840	47 671	- 2 %	6 134	5 819	- 5 %

Chiffres arrêtés au 31 décembre 2017

AGRI PRÉVOYANCE			CCPMA PRÉVOYANCE			CPCEA			AGRICA		
2016 (en K€)	2017 (en K€)	(en %)	2016 (en K€)	2017 (en K€)	(en %)	2016 (en K€)	2017 (en K€)	(en %)	2016 (en K€)	2017 (en K€)	(en %)
18 546	19 409	5 %	28 331	30 382	7 %	11 757	13 546	15 %	111 656	115 295	3 %
6 099	6 254	3 %	2 545	2 170	- 15 %	1 734	1 636	- 6 %	11 910	10 516	- 12 %
11 132	11 329	2 %	22 457	24 438	9 %	9 297	11 053	19 %	78 171	80 117	2 %
14 %	14 %	- 1 %	29 %	31 %	6 %	12 %	14 %	16 %	100 %	100 %	
100	174	73 %	187	258	38 %	26	77	192 %	796	961	21 %
13 %	18 %	44 %	23 %	27 %	14 %	3 %	8 %	142 %	100 %	100 %	
441	519	18 %	1 169	1 252	7 %	347	367	6 %	1 956	2 138	9 %
23 %	27 %	18 %	60 %		- 100 %	18 %	19 %	6 %	100 %	45 %	- 55 %
14	38	176 %	22	53	144 %	11	33	194 %	312	424	36 %
4 %	9 %	103 %	7 %	13 %	80 %	4 %	8 %	117 %	100 %	100 %	
			207	202	- 2 %				2 961	2 889	- 2 %
			7 %	7 %	0 %				100 %	100 %	
581	834	44 %	1 059	1 380	30 %	152	196	29 %	3 519	4 754	35 %
16 %	18 %	6 %	30 %	29 %	- 4 %	4 %	4 %	- 5 %	100 %	100 %	
180	261	45 %	685	628	- 8 %	189	184	- 3 %	1 076	1 095	2 %
17 %	24 %	43 %	64 %	57 %	- 10 %	18 %	17 %	- 4 %	100 %	100 %	
									10 954	12 402	13 %
									100 %	100 %	
3 048	1 659	- 46 %	3 831	4 012	5 %	1 173	1 447	23 %	10 004	8 650	- 14 %
1 718	118	- 93 %	535	305	- 43 %	90	351	291 %	2 342	774	- 67 %
572	598	5 %	1 516	1 443	- 5 %	450	423	- 6 %	2 539	2 464	- 3 %
23 %	24 %	8 %	60 %	59 %	- 2 %	18 %	17 %	- 3 %	100 %	100 %	
195	133	- 32 %	517	321	- 38 %	153	94	- 39 %	865	547	- 37 %
23 %	24 %	8 %	60 %	59 %	- 2 %	18 %	17 %	- 3 %	100 %	100 %	
27	79	190 %	72	190	164 %	21	56	160 %	121	325	169 %
23 %	24 %	8 %	60 %	59 %	- 2 %	18 %	17 %	- 3 %	100 %	100 %	
110	92	- 16 %	291	222	- 24 %	86	65	- 25 %	487	379	- 22 %
23 %	24 %	8 %	60 %	59 %	- 2 %	18 %	17 %	- 3 %	100 %	100 %	
	94			226			66			386	
	24 %			59 %			17 %			100 %	
11	14	22 %	30	33	11 %	9	10	10 %	50	57	13 %
23 %	24 %	8 %	60 %	59 %	- 2 %	18 %	17 %	- 3 %	100 %	100 %	
21	38	83 %	55	91	67 %	16	27	64 %	92	156	70 %
23 %	24 %	8 %	60 %	59 %	- 2 %	18 %	17 %	- 3 %	100 %	100 %	
19	55	192 %	40	127	221 %	16	49	207 %	143	406	183 %
13 %	14 %	3 %	28 %	31 %	13 %	11 %	12 %	8 %	100 %	100 %	
43	215	397 %	115	519	352 %	34	152	346 %	192	886	361 %
23 %	24 %	8 %	60 %	59 %	- 2 %	18 %	17 %	- 3 %	100 %	100 %	
151	156	3 %	385	372	- 3 %	121	108	- 11 %	762	650	- 15 %
20 %	24 %	21 %	50 %	57 %	13 %	16 %	17 %	5 %	100 %	100 %	
11	2	- 78 %	29	6	- 80 %	9	2	- 80 %	49	10	- 79 %
23 %	24 %	8 %	60 %	59 %	- 2 %	18 %	17 %	- 3 %	100 %	100 %	
	65			157			46			269	
	24 %			59 %			17 %			100 %	
25	0	- 100 %	53	0	- 100 %	21	0	- 100 %	192	1	- 100 %
13 %	14 %	3 %	28 %	31 %	13 %	11 %	12 %	8 %	100 %	100 %	
145		- 100 %	194		- 100 %	145		- 100 %	485		- 100 %
30 %			40 %			30 %					
									1 684	1 340	- 20 %
									100 %	100 %	
21 595	21 068	- 2 %	32 162	34 394	7 %	12 929	14 993	16 %	121 660	123 945	2 %

	2016		2017		VARIATION 2017/2016	
	Montant (en K€)	Poids	Montant (en K€)	Poids	Montant (en %)	Poids (en %)
IRC	54 974	45,2 %	53 490	43,2 %	- 2,7 %	- 4,5 %
CAMARCA	48 840	40,1 %	47 671	38,5 %	- 2,4 %	- 4,2 %
AGRICA RETRAITE AGIRC	6 134	5,0 %	5 819	4,7 %	- 5,1 %	- 6,9 %
IP	66 686	54,8 %	70 455	56,8 %	5,7 %	3,7 %
AGRI PRÉVOYANCE	21 595	17,7 %	21 068	17,0 %	- 2,4 %	- 4,2 %
CCPMA PRÉVOYANCE	32 162	26,4 %	34 394	27,7 %	6,9 %	5,0 %
CPCEA	12 929	10,6 %	14 993	12,1 %	16,0 %	13,8 %
TOTAL	121 660	100,0 %	123 945	100,0 %	1,9 %	0,0 %

Chiffres arrêtés au 31 décembre 2017

ANNEXE 8 Répartition des charges par institution

(en €)	CAMARCA	AGRICOLA RETRAITE AGIRC	AGRI PRÉVOYANCE	CCPMA PRÉVOYANCE	CPCEA	Total
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	- 66 940	- 7 193	- 52 059	- 99 834	- 52 539	- 278 565
<i>Dont subventions d'exploitation</i>	- 1 145	- 116	- 448	- 742	- 106	- 2 557
Achats de matières et fournitures	341 176	44 295	176 262	398 499	150 339	1 110 571
Prestations extérieures	16 598 604	1 318 161	7 667 880	5 771 487	2 832 529	34 188 660
Locations et charges locatives	3 004 903	415 696	1 126 563	2 424 849	907 062	7 879 073
Entretien et réparations	1 310 698	166 197	686 421	1 422 908	401 109	3 987 332
Primes d'assurances	4 947 560	711 550	1 231 687	3 010 314	988 442	10 889 554
Autres	100 456	20 041	72 907	163 100	74 168	430 672
ACHATS DE MATIÈRES, FOURNITURES ET CHARGES EXTERNES	26 303 397	2 675 939	10 961 720	13 191 157	5 353 649	58 485 862
Personnel extérieur à l'établissement	23 606	5 470	20 816	37 655	15 612	103 159
Honoraires	127 057	62 775	111 382	241 146	181 598	723 958
Frais d'actes et de contentieux	3 772	1 346	1 674	5 841	7 815	20 448
Information, publications, relations publiques	257 944	45 784	340 966	666 676	202 626	1 513 995
Transports, déplacements, missions et réceptions	352 850	58 541	201 049	414 538	236 521	1 263 500
Frais postaux et télécommunications	624 859	86 613	319 170	726 139	224 614	1 981 393
Services bancaires et assimilés	2 656	642	1 626	4 562	1 883	11 369
Autres	176 669	18 640	69 870	117 539	19 055	401 774
AUTRES CHARGES EXTERNES	1 569 413	279 811	1 066 553	2 214 096	889 722	6 019 595
Impôts, taxes DGI	1 688 719	242 288	864 110	1 900 518	815 495	5 511 130
Impôts, taxes autres organismes	664 134	96 203	244 925	534 898	232 165	1 772 325
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	2 352 853	338 490	1 109 035	2 435 417	1 047 660	7 283 455
Salaires et traitements	13 895 216	1 979 891	5 402 898	11 732 145	5 390 118	38 400 268
Charges sociales	7 472 710	1 044 856	2 872 021	6 195 418	2 793 791	20 378 795
CHARGES DE PERSONNEL	21 367 926	3 024 746	8 274 919	17 927 563	8 183 909	58 779 063
Frais de conseils, de commissions et assemblées	120 788	105 369	161 642	180 618	157 961	726 379
Charges diverses de gestion courante	293 751	31 507	122 532	223 015	46 030	716 834
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	414 539	136 876	284 174	403 632	203 992	1 443 213
Dotations sur immobilisations	460 298	48 990	603 961	1 203 239	299 323	2 615 811
Dotations sur charges personnel	- 4 713 055	- 677 195	- 1 173 242	- 2 869 780	- 931 000	- 10 364 271
DOTATIONS D'EXPLOITATION	- 4 252 757	- 628 205	- 569 280	- 1 666 541	- 631 677	- 7 748 460
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	47 755 371	5 827 658	21 127 121	34 505 324	15 047 255	124 262 729
PRODUITS FINANCIERS	- 8 641	- 874	- 3 385	- 5 603	- 797	- 19 301
CHARGES FINANCIÈRES	28	3	11	18	3	64
RÉSULTAT FINANCIER	- 8 612	- 871	- 3 374	- 5 585	- 794	- 19 237
PRODUITS EXCEPTIONNELS	- 14 134	- 1 450	- 5 562	- 9 301	- 1 430	- 31 878
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 761	482	2 001	3 363	710	11 317
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 9 372	- 968	- 3 562	- 5 938	- 721	- 20 561
TOTAL	47 670 446	5 818 625	21 068 126	34 393 967	14 993 201	123 944 365

Chiffres arrêtés au 31 décembre 2017



Résolution

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

◆ **Première résolution et unique résolution : approbation des rapports et des comptes**

L'Assemblée Générale ordinaire du GIE AGRICA GESTION, réunie le 14 juin 2018, après avoir entendu les rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes, approuve, tels qu'ils ont été présentés :

- ◆ ces rapports ;
- ◆ le bilan et les comptes de résultats pour l'exercice 2017 ;
- ◆ les clés de répartition ainsi que l'affectation définitive des charges entre les membres adhérents.

Elle donne au Conseil d'administration *quitus* de sa gestion.

Composition du Conseil d'administration

COLLÈGE DES ADHÉRENTS : 14

Président

◆ Claude COCHONNEAU FNSEA

Administrateurs titulaires

◆ Gilbert KEROMNES Coop de France

◆ Corinne LELONG Coop de France

◆ Carole WAIBEL Coop de France

◆ Jacques BOYER FNCA

◆ Isabelle GODENÈCHE FNCA

◆ Christophe NOËL FNCA

◆ Jean-Pierre VAUZANGES FNCA

◆ Anne GAUTIER FNEMSA

◆ Anne CHAMBARET FNSEA

◆ Joseph LECHNER FNSEA

◆ Morgan OYAUX FNSEA

◆ Jérôme VOLLE FNSEA

◆ Éric GELPE UDSG

Auditeurs

◆ Philippe MENNESSON FNEMSA

◆ Jean-Pierre DECOOL UDSG

COLLÈGE DES PARTICIPANTS : 14

Vice-président

◆ Pascal LEFEUVRE CFE-CGC

Administrateurs titulaires

◆ Bernard JOLIVET CFE-CGC

◆ François SERPAUD CFE-CGC

◆ Jean-Maurice PAUL CFTC

◆ Poste vacant CFTC

◆ Josseline BORIES FGA-CFDT

◆ Emmanuel DELÉTOILE FGA-CFDT

◆ Myriam GERNEZ CARDON FGA-CFDT

◆ Myriam MARCZAK FNAF-CGT

◆ Gaëtan MAZIN FNAF-CGT

◆ Lilliane BOUREL FO

◆ Patricia DREVON FO

◆ Jean-François THOBY UNSA AA

◆ Poste à attribuer

Auditeurs

◆ Alain DYJA CFE-CGC

◆ Éric POMMAGEOT FGA-CFDT

Composition du Conseil d'administration au 13 avril 2018.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 13 février 2018

1. OUVERTURE ET ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le mardi 13 février 2018 à 15h00, l'Assemblée Générale extraordinaire d'AGRICIA GESTION s'est réunie dans les locaux d'AGRICIA sis 21 rue de la Bienfaisance – 75008 Paris sous la présidence de :

M. Claude COCHONNEAU, Président du Conseil d'administration

Le Président accueille alors les délégués et les remercie pour leur présence.

Il indique que les délégués ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom propre qu'en leur qualité de représentant.

Conformément à l'article 10.5 du contrat de groupement d'AGRICIA GESTION, le Président constate que chaque institution de retraite complémentaire est représentée et que les deux tiers au moins des délégués sont présents ou représentés, soit **38** sièges sur **56** :

32 délégués sont présents ou représentés, soit **42** sièges et **63** voix.

Le *quorum* étant atteint, l'Assemblée Générale extraordinaire peut valablement délibérer.

L'Assemblée Générale désigne comme assesseurs **M. NOËL** (FNCA) dans le collège des adhérents et **Mme BOUREL** (FO) dans le collège des participants.

M. HÉRAULT est désigné comme secrétaire de séance.

Le Président déclare ouverte la séance et propose à l'Assemblée Générale extraordinaire d'examiner les points suivants :

- ◆ approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 14 juin 2017 ;
- ◆ intervention du Président ;
- ◆ présentation des résolutions ;
- ◆ débat général ;
- ◆ opérations de vote de la résolution.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le Président rappelle que le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 14 juin 2017 a été préalablement adressé aux délégués.

Le Président demande alors aux délégués s'ils ont des observations à formuler.

En l'absence d'intervention, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. INTERVENTION DU PRÉSIDENT

Le Président explique qu'en conséquence des fusions d'AGRICIA RETRAITE AGIRC et de la CAMARCA avec les institutions de retraite complémentaire de l'Alliance professionnelle, formalisées au sein du Groupe AGRICA par les CPAC du 11 janvier 2018, il est nécessaire de procéder à l'adaptation du contrat de groupement et du règlement intérieur du GIE AGRICA GESTION.

Il rappelle ensuite que le Conseil d'administration a pris connaissance lors de sa réunion du 13 octobre 2017 du principe de la modification des statuts ; que le 8 novembre 2017, il a décidé de convoquer une Assemblée Générale extraordinaire avec pour ordre du jour l'approbation de la modification du contrat de groupement et du règlement intérieur. Aussi, il revient à l'Assemblée Générale extraordinaire du 13 février 2018 de se prononcer sur ces propositions de modifications, telles que validées par le Conseil d'administration du 8 novembre 2017.

Le Président demande ensuite aux délégués s'ils ont des observations à formuler.

En l'absence d'intervention, le Président propose aux délégués de passer au point suivant de l'ordre du jour.

4. PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

Le Président invite M. HÉRAULT à donner lecture des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale :

PREMIÈRE RÉOLUTION : MODIFICATION DU CONTRAT DE GROUPEMENT

« L'Assemblée Générale du GIE AGRICA GESTION, réunie le mardi 13 février 2018, à titre extraordinaire, décide, conformément à l'article 10.5 de son contrat de groupement, d'approuver les modifications concernant le préambule et les articles 6.1, 7, 10.1, 11.1 et 11.2.

L'Assemblée Générale extraordinaire acte que ces modifications ne prendront effet que sous réserve de la réalisation de la fusion d'AGRICA RETRAITE AGIRC et de la CAMARCA avec les institutions de retraite complémentaire de l'Alliance professionnelle. Elle donne mandat aux Président, Vice-président et directeur général, avec la faculté d'agir séparément, pour effectuer toute formalité inhérente à ces modifications. »

DEUXIÈME RÉOLUTION : MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

« L'Assemblée Générale du GIE AGRICA GESTION, réunie le mardi 13 février 2018, à titre extraordinaire, décide, conformément à l'article 15 de son contrat de groupement, d'approuver les modifications concernant les articles 5.2 et 6.

L'Assemblée Générale extraordinaire acte que ces modifications ne prendront effet que sous réserve de la réalisation de la fusion d'AGRICA RETRAITE AGIRC et de la CAMARCA avec les institutions de retraite complémentaire de l'Alliance professionnelle et, conformément à l'article 15 de son contrat de groupement, de l'accord préalable du Conseil d'administration de l'association sommitale GROUPE AGRICA. Elle donne mandat aux Président, Vice-président et directeur général, avec la faculté d'agir séparément, pour effectuer toute formalité inhérente à ces modifications. »

5. VOTE DES RÉOLUTIONS

Le Président indique qu'en application de l'article 10.5 du contrat de groupement d'AGRICA GESTION, l'Assemblée Générale extraordinaire délibère tous collèges confondus, à la majorité des 2/3 des voix valablement exprimées, le scrutin se déroulant à main levée, sauf décision contraire d'une majorité de délégués.

Le Président rappelle ensuite que le nombre de voix attribuées à chaque délégué est fixé comme suit :

- ◆ pour CAMARCA, 2 voix par délégué ;
- ◆ pour AGRICA RETRAITE AGIRC, 2 voix par délégué ;
- ◆ pour les autres institutions, 1 voix par délégué.

Après avoir interrogé les délégués, le Président constate qu'aucun ne s'oppose au vote à main levée.

Le vote fait apparaître les résultats suivants :

PREMIÈRE RÉOLUTION : MODIFICATION DU CONTRAT DE GROUPEMENT

Pour	63 voix
Contre	0 voix
Abstention	0 voix

DEUXIÈME RÉOLUTION : MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Pour	63 voix
Contre	0 voix
Abstention	0 voix

Les modifications portées au contrat de groupement et au règlement intérieur sont unanimement approuvées par l'Assemblée Générale extraordinaire.

6. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Avant de clôturer la séance, le Président remercie les délégués pour leur participation. L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président remercie les délégués et lève la séance de l'Assemblée Générale extraordinaire d'AGRICA GESTION à 15h10.

M. Claude COCHONNEAU

Président du Conseil d'administration

M. Pascal LEFEUVRE

Vice-président du Conseil d'administration



Notes



Notes



Notes

GROUPE AGRICA

21 rue de la Bienfaisance

75382 Paris Cedex 08

Tél. : 01 71 21 00 00

Fax : 01 71 21 00 01

www.groupagric.com